



### **Amortissement des biens**

Monsieur le Maire demande à Monsieur DELPERIE, de présenter le projet d'amortissement des biens, pour le budget du GITE D'ETAPE et, pour le budget du CENTRE D'HEBERGEMENT.

Concernant les durées d'amortissement Monsieur GRANDESSO demande : pourquoi 50 ans et non 40 ? Monsieur DELPERIE répond que l'étalement des charges est fait en fonction de la durée du produit.

Madame A.M. GLANDIERE demande si ces durées d'amortissement sont habituelles. Monsieur DELPERIE répond par l'affirmative.

*Les durées d'amortissements proposées sont acceptées à l'unanimité.*

### **Garanties d'emprunts pour l'acquisition par l'Office Public de l'Habitat de l'Aveyron, de 6 logements à LOU FLAUJAC**

- Garantie d'emprunt pour le remboursement de la somme de 112 500,00 € représentant 50% de l'emprunt d'un montant de 225 000,00 € contracté par l'OP HLM pour l'acquisition de 4 logements
- Garantie d'emprunt pour le remboursement de la somme de 70 000,00 € représentant 50% de l'emprunt d'un montant de 140 000,00 € contracté par l'OP HLM pour l'acquisition de 2 logements

Monsieur GRANDESSO s'étonne que la garantie ne soit pas dégressive en fonction des remboursements.

*Les conditions de ces garanties d'emprunts sont acceptées à la majorité. Deux voix contre : Messieurs GRANDESSO et URIBELLAREA (procuration).*

### **Tarifs de la cantine à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010**

Monsieur le Maire demande à Madame LACAMPAGNE de présenter ces nouveaux tarifs et invite le Conseil Municipal à délibérer.

*Ces nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010 :*

- repas pour les élèves des écoles maternelle et primaire publiques ..... 2,70 €
- repas du personnel communal affecté aux écoles ..... 2,35 €

### **Subvention 2009 à l'Amicale du Personnel de la Ville d'Espalion**

*La subvention de 3 799 € est approuvée à l'unanimité.*

### **Aménagement de la RIVE DROITE DU LOT - Partie Espaces publics - 2<sup>ème</sup> tranche - 2<sup>ème</sup> partie : Plan de financement définitif**

Monsieur le Maire demande à Monsieur DELPERIE de présenter ce plan de financement définitif pour un montant total de travaux de 218 275,37 € et, invite le Conseil Municipal à délibérer.

*Approbation à l'unanimité.*

### **Déclassement d'une partie du chemin rural dit « DE LA COMBE ROBERT » et, du chemin rural dit « DE LA COMBE »**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet de déclassement de ces 2 chemins traversant en partie le terrain du futur Parc d'Activités « Les Glèbes ».

*Ce déclassement est approuvé à l'unanimité et, le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à cette procédure.*

### **Acquisition foncière de l'Espace BESSIERE**

Monsieur le Maire demande à Monsieur DELPERIE de présenter ce projet d'acquisition d'un terrain supplémentaire de 2 132 m<sup>2</sup>. Cette acquisition est proposée moyennant un prix de 200 000€.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité et le Maire est autorisé à signer l'acte.*

### **Cession Chemin du ROUCAT**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet. Le déclassement d'une partie du chemin du ROUCAT avait été approuvé lors du Conseil Municipal du 16 mai 2008 et, les prix avaient été fixés lors du Conseil Municipal du 21 juillet 2008.

Il est proposé d'approuver le document d'arpentage définitif et de céder :

- les parcelles AC 304 et A 1525 à la SARL Dos Santos et fils, au prix de 6,25 € TTC le m<sup>2</sup>,
- les parcelles AC 305 au prix de 6.25 € TTC le m<sup>2</sup> et A 1526 au prix de 1.05 € TTC le m<sup>2</sup>, à Mr ANGLARS Jean.

*Les documents et cessions sont validés à l'unanimité et, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes authentiques à intervenir*

### **Cession gratuite de la parcelle AL 271 située 27 rue du Plô**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet d'acquisition de cette parcelle de 72 m<sup>2</sup> à titre gratuit.

*Cette acquisition est approuvée à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à mener à bien cette opération et à signer l'acte authentique à intervenir.*

### **Acquisition gratuite de la parcelle AE 201 située le long de la voie communale « LES HAUTS DU ROC » et, intégration dans le domaine communal**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet d'acquisition de cette parcelle AE 261 de 3 ares 83 centiares, à titre gratuit.

*Cette acquisition est approuvée à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.*

### **Régularisation de parcelles rue du Chanoine AUZUECH**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet de régularisation d'intégration dans le domaine public communal, à titre gratuit, des parcelles AE 265 de 11 centiares et AE 268 de 63 centiares, pour l'élargissement de la rue.

*Le document d'arpentage, la cession à titre gratuit des parcelles et leur intégration dans le domaine public communal, sont approuvés à l'unanimité. Le Conseil Municipal autorise le Maire pour mener à bien cette opération et signer tout document relatif à cette opération.*

### **Mise à jour cadastrale de la rue de LA LANDE. Acceptation du document d'arpentage établi par Monsieur CORTHER géomètre expert**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet de régularisation d'intégration dans le domaine public communal, à titre gratuit, des parcelles AM 473 de 17 centiares, AM 471 de 50 centiares, AM 469 de 41 centiares, AM 475 de 4 centiares, faisant partie de l'emprise de la chaussée.

*Le document d'arpentage, la cession à titre gratuit des parcelles et leur intégration dans le domaine public communal, sont approuvés à l'unanimité. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes authentiques à intervenir.*

### **Achats de terrains pour l'élargissement de la Route de FLAUJAC**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet. Le projet d'élargissement de cette voie avait été approuvé lors du Conseil Municipal du 14 mars 2005 et, les prix avaient été fixés lors du Conseil Municipal du 27 juin 2005.

*Le document d'arpentage, l'acquisition des différentes parcelles pour une contenance totale de 20 a 67 ca, au prix de 7 € le mètre carré, et leur intégration dans le domaine public communal, sont approuvés à l'unanimité.*

### **Projet d'aménagement de l'Espace BESSIERES. Projet de protocole avec le Groupe 1012 BTP**

Monsieur le Maire demande à Monsieur DELPERIE de présenter ce projet.

Lors du Conseil Municipal du 18 Juin 2009, il avait été décidé de lancer un marché de maîtrise d'œuvre urbaine afin de réaliser notamment un P.A.E. (Programme d'Aménagement d'Ensemble). Depuis cette date, le Groupe 1012 BTP s'est proposé pour réaliser une étude de faisabilité dans le cadre d'un P.P.P. (Partenariat Public Privé) Monsieur DELPERIE présente à l'assemblée le projet de protocole entre la ville d'ESPALION et le Groupe 1012 BTP

\* Madame A.M. GLANDIERE attire l'attention sur l'article 4 de ce document qui stipule : « La ville d'ESPALION confère au Groupe 1012, qui accepte, un droit de préférence sur l'acquisition des terrains pendant une durée de deux années suivant l'expiration de la période d'exclusivité éventuellement prorogée... »

\* Monsieur GRANDESSO demande quels sont les avantages de passer par un P.P.P. plutôt que de traiter directement avec les particuliers ?

\* Monsieur DELPERIE répond que le Groupe 1012 BTP apporte des prestations quasi identiques à celles d'un P.A.E. avec toutes les possibilités de moduler l'investissement

\* Madame A.M. GLANDIERE demande qui a établi ce protocole ?

\* Réponse de Monsieur DELPERIE : les 2 parties

\* Monsieur le Maire signale que ce protocole a déjà été signé par d'autres communes de l'AVEYRON et, que la Commune assurera jusqu'au bout la Maîtrise du projet

\* Monsieur GRANDESSO signale que le partenariat Public Privé peut entraîner des risques de dérapage

\* Monsieur le Maire informe que la Commission travaillera sur ce dossier, dès le début de l'année 2010

*Le document est approuvé à la majorité (3 abstentions : Madame A.M. GLANDIERE, Monsieur GRANDESSO, URIBELLAREA (procuration))*

### **Projet définitif d'aménagement du Parc des GLEBES. Prix de vente de lots. Lancement d'un marché négocié**

Monsieur le Maire demande à Monsieur DELPERIE de présenter ce projet.

L'A.P.S. avait été approuvé par délibération du Conseil Municipal du 29 Janvier 2009.

Monsieur DELPERIE présente : le projet définitif du parc qui porte sur la création de 12 lots, le Règlement intérieur du Parc, les prix de cession des lots comme suit :

- pour les lots 4-5-6-7-8                      23 €H.T. le m<sup>2</sup>
- pour les lots 10-12                            20 €H.T. le m<sup>2</sup>
- pour les lots 1-2-3-9-11                    21 € H.T. le m<sup>2</sup>

. Il signale qu'un acompte de 5% du montant de l'acquisition sera demandé à chaque acquéreur, à la réservation.

Il demande également d'approuver le lancement d'un Marché Public de travaux.

*Ces différents points sont approuvés à l'unanimité.*

### **Vente de l'immeuble PERCE NEIGE**

Monsieur le Maire demande à Monsieur DELPERIE de présenter ce projet.

Les Services du Domaine avait estimé la valeur de ce bien à 150 000 € (avec une marge de négociation de 20%

Une offre d'achat a été présentée pour un montant de 115 000 €.

Compte tenu du fait que ce bâtiment nécessite de plus en plus de travaux de réfection, Monsieur le Maire propose la cession de cet immeuble au prix proposé de 115 000 €.

*Le prix de cession est accepté à l'unanimité. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à cette cession.*

### **Prolongation de la Convention d'Exploitation du Camping Municipal**

Monsieur le Maire demande à Monsieur DELPERIE de présenter ce projet.

La Convention d'Exploitation du Camping Municipal, d'une durée de cinq ans, arrive à terme en fin de cette année 2009. Afin de pouvoir engager dans les meilleures conditions la procédure de mise en concurrence prévue, il est proposé la prolongation d'une année de la Convention d'Exploitation.

*Cette proposition est acceptée à l'unanimité.*

### **Projets de conventions**

#### **a. Mise à disposition d'équipements sportifs**

Monsieur le Maire demande à Monsieur RUFFAT de présenter ce projet.

Monsieur RUFFAT présente le projet de convention pour « Mise à disposition d'équipements sportifs »

#### **b. Activités périscolaires**

Monsieur le Maire demande à Madame LACAMPAGNE de présenter ce projet.

Madame LACAMPAGNE présente le projet de « Convention tripartite de mise en œuvre d'activités périscolaires »

#### **Formulaire de demande de subvention par une association sportive**

Monsieur présente le projet de « Formulaire de demande de subvention par une association sportive »

*Ces documents sont approuvés à l'unanimité.*

### **Adhésion de la Commune de CASTELNAU DE MANDAILLES au SICTOM de la Région d'ESPALION**

Monsieur le Maire demande à Madame REY de présenter ce projet.

Madame REY signale que le Conseil Syndical du SICTOM, réuni le 20 Octobre 2009, a donné un avis favorable à l'adhésion de la commune de CASTELNAU DE MANDAILLES, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

*Cette adhésion est approuvée à l'unanimité.*

### **Projet d'adhésion à l'Association de Coopération Interrégionale « Les Chemins de Saint Jacques de Compostelle »**

Monsieur demande à Madame MARTIN de présenter ce projet.

Suite à l'avis favorable de la Commission 1, il est proposé d'adhérer à cette Association. Le coût de cette adhésion est de 200 € pour 2010.

*Cette adhésion est acceptée à l'unanimité. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette adhésion, à prévoir le paiement de la cotisation et, à s'engager à inscrire chaque année au Budget Général les sommes correspondantes au paiement de la cotisation annuelle*

### **Contrat d'assurance des risques statutaires**

Monsieur le Maire demande à Monsieur ANDRETTO de présenter ce projet.

Après consultation de plusieurs assureurs :

- Le Groupe ASTER/MUTUELLE MIEUX ETRE est le mieux disant, aux taux de :
  - 3.52 % avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire, pour le compte de la ville d'ESPALION, pour les agents CNRACL
  - 1.19 % pour les agents IRCANTEC, avec une franchise de 10 jours
- Pour le Centre d'Hébergement, seul le Groupe GRAS SAVOYE/AXA, a répondu à l'appel d'offres, aux taux de :
  - 4.10 % avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire
  - 1.35 % pour les agents IRCANTEC, avec une franchise de 10 jours

*Ces propositions sont acceptées à l'unanimité. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions d'assurances.*

Mr le Maire demande si l'Assemblée accepte le rajout d'une délibération relative à la vente des ateliers municipaux : acceptation à l'unanimité.

### **Vente des locaux techniques Route d'ALAYRAC**

Monsieur Le Maire signale q'un seul pli a été remis à Maître LACAZE Huissier.

La mise à prix était fixée à 110 000 € (avis des domaines fixé à 110 000 €).

L'offre remise par Monsieur BADOE est de 101 000 €.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette offre.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

### **Informations diverses**

**Cinéma :** Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a effectué le tour des « acteurs du cinéma » de l'AVEYRON.

Dans un premier temps, un Cahier des Charges pour appel à candidature en Délégation de Service va être établi. A défaut de candidat, Monsieur VERLAGUET s'engage à assurer la continuation de la programmation, le temps nécessaire pour trouver une solution.

**Courrier du Préfet :** Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un courrier de remerciements du Préfet, suite à la visite du Ministre Monsieur MERCIER.

**Courrier du SDIS :** Monsieur le Maire informe que ce courrier précise l'arrivée d'un nouveau Capitaine au Centre de Secours d'Espalion, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010, en la personne de Monsieur Frédéric SARRES.

**Personnel communal :** Monsieur le Maire signale que Madame ROLAND, employée à la cantine, fait valoir ses droits à la retraite, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

**Festivités :** Monsieur le Maire rappelle que le repas du personnel communal aura lieu le vendredi soir 18 Décembre et, qu'un pot est prévu ce même jour à 17 H dans le Hall de La Mairie, pour le départ de Fabien PEREZ et l'arrivée de nouveaux chefs de services à ESPALION.

**Transmission des documents :** Monsieur ANDRETTO fait part de la dématérialisation des actes administratifs et financiers. La transmission des documents par un nouveau logiciel permettra une application plus rapide des décisions prises par le Conseil Municipal.

Le Maire  
**Gilbert CAYRON**

Le secrétaire de séance  
**Daniel LE DERFF**